



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

Mécanicien-Monteur Industriel

433A

2010

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/reenseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail
Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe
Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré.....	1
Ressources propres au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités.....	4
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	11
Champ d'exercice	11
Directives du programme.....	11
Exigences du programme	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	14
Avis de collecte de renseignements personnels	17
Liste de formateurs	18
4600.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres	19
4601.0 Communiquer.....	22
4602.0 Utiliser Des Dessins Et Des Schémas.....	23
4603.0 Utiliser Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés	25
4604.0 Utiliser Des Machines-Outils	28
4605.0 Utiliser Des Instruments De Mesure De Précision.....	31
4606.0 Utiliser Des Matériaux Et Des Dispositifs De Fixation	34
4607.0 Utiliser Des Lubrifiants	36
4608.0 Arrimer Et Lever Des Charges	38
4609.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Manutention Des Matériaux.....	40
4610.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Transmission D'énergie	43
4611.0 Installer Et Entretenir Des Compresseurs	45
4612.0 Installer Et Entretenir Des Pompes	48
4613.0 Installer, Mettre En Service Et Entretenir Des Moteurs Principaux Et Des Machines	50
4614.0 Souder Et Joindre Par Brasage Fort Et Tendre.....	54

4615.0 Installer Et Entretien Des Paliers, Des Joints D'étanchéité Et Des Garnitures.....	57
4616.0 Installer Et Entretien Des Ventilateurs Et Des Soufflantes	60
4617.0 Installer Et Entretien Des Systèmes De Transmission D'énergie Par Fluide	61
4618.0 Effectuer L'entretien Préventif Et Prédictif	67
Apprenti(e).....	69
Prêt(e) à passer l'examen?.....	72
Directives pour consigner un changement de parrain.....	73
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	74
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2.....	75
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3.....	76
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4.....	77
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	78
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage	79
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) .	80
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	81
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](#).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2010 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré

Objet :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Mécanicien-Monteur Industriel 433A ; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [*Loi sur la santé et la sécurité au travail*](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Pour les projets s'appliquant aux métiers de la construction, un constructeur est également identifié

Dans tous les projets, le constructeur est soit le propriétaire, soit une personne embauchée par le propriétaire.

L'objectif de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* est de confier à une seule personne l'autorité générale en matière de santé et de sécurité dans le cadre d'un projet. Cette personne est le constructeur du projet.

Le constructeur est la partie qui exerce le plus grand contrôle sur les aspects de santé et de sécurité de l'ensemble du projet; il est responsable en dernier ressort de la santé et de la sécurité de tous les travailleurs et apprentis. Le constructeur doit veiller à ce que tous les employeurs, apprentis et travailleurs du projet respectent la loi et ses règlements.

Les tâches du constructeur sont les suivantes :

- Veiller à l'application des mesures et des procédures prévues par la Loi et ses règlements;
- Veiller à ce que tous les employeurs, apprentis et travailleurs du projet respectent la Loi et ses règlements;
- Assurer la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et des apprentis dans le cadre du projet.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Mécanicien Industriel (De Chantier) est décrit à l'article **73** du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

1. Le champ d'exercice du métier de mécanicien-monteur industriel consiste notamment à installer de la machinerie et du matériel mécaniques industriels et à en faire le dépannage, l'entretien et la réparation

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 73 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 7280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nbre total d'heures de formation

8000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios recommandés par l'industrie :

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Règlements de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés* et classification de chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non-obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici :

[modèle Compétences pour réussir.](#)

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Mécanicien-Monteur Industriel 433A doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

Liste de formateurs

Nom du (de la) formateur(trice) (en lettres moulées)	Signature du (de la) formateur(trice)	Date de début avec le (la) formateur(trice) (jour/mois/année)

4600.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres

Objectif Général De Rendement

Se protéger et protéger les autres en adoptant des habitudes de travail sécuritaires, en ayant recours aux procédures de verrouillage et de neutralisation des machines et du matériel, en portant, en ajustant et en entretenant des vêtements et du matériel de protection individuelle, en se conformant aux consignes de sécurité relatives aux espaces clos, en suivant les consignes de premiers soins de l'entreprise, en utilisant des techniques de prévention des incendies et en exécutant tous les travaux conformément aux normes de sécurité et de bon entretien des lieux de travail de l'entreprise.

Compétences

4600.01 Adopter des habitudes de travail sécuritaires au cours de l'installation, du dépannage et de l'entretien du matériel industriel en s'assurant de respecter les lois en vigueur sur la sécurité et en prenant une posture appropriée pour se plier, pour soulever ou pour déplacer des charges lourdes conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4600.02 Recourir aux procédures de verrouillage et de neutralisation des machines et du matériel se rapportant aux systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques avant d'entreprendre l'entretien et la révision conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4600.03 Porter, ajuster et entretenir des vêtements et du matériel de protection individuelle, notamment pour les yeux, les oreilles, les mains et les pieds, de façon à porter du matériel bien ajusté afin d'assurer une protection optimale conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4600.04 Se conformer aux consignes de sécurité relatives aux espaces clos, notamment sur le port d'un appareil respiratoire avant et pendant les travaux, conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4600.05 **Suivre les consignes de premiers soins de l'entreprise** pour soi et les autres et demander une aide immédiate dans les situations d'urgence conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4600.06 **Utiliser des techniques de prévention des incendies** en établissant le risque d'incendie posé par l'exécution du travail et en obtenant le matériel de prévention des incendies et de lutte contre les incendies conformément aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4600.07 **Exécuter tous les travaux conformément aux normes de sécurité et de bon entretien des lieux de travail de l'entreprise** en utilisant notamment des barrières et des garde-fous et en signalant tout accident et risque afin d'assurer sa propre sécurité et celle des autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4601.0 Communiquer

Objectif Général De Rendement

Communiquer avec les collègues de travail, les représentants de l'entreprise et les membres d'autres corps de métier et rédiger des rapports d'entretien général et des rapports techniques sur des tâches spécifiques.

Compétences

4601.01 Communiquer avec les collègues de travail, les représentants de l'entreprise et les membres d'autres corps de métier pour transmettre de l'information et promouvoir les compétences du métier.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4601.02 Rédiger des rapports d'entretien et des rapports techniques sur des tâches spécifiques conformément aux politiques de l'entreprise et aux exigences du travail à exécuter.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4602.0 Utiliser Des Dessins Et Des Schémas

Objectif Général De Rendement

Utiliser des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants et connaître les symboles utilisés, produire des dessins et des croquis d'assemblages et de composants et utiliser des rapports, des manuels techniques, des manuels des fabricants, des schémas et des diagrammes.

Compétences

4602.01 Utiliser des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants et connaître les symboles utilisés pour réviser et assembler les machines et le matériel conformément aux normes et aux spécifications de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4602.02 Produire des dessins et des croquis d'assemblages et de composants à l'aide de vues orthographiques, isométriques et en coupe, de matériel ou de techniques tels que le dessin à main levée, des tables de dessin ou le dessin assisté par ordinateur en respectant les dimensions et en suivant les directives de manière que les dessins et les croquis puissent être utilisés par des personnes de métier qualifiées pour fabriquer des pièces.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4602.03 Utiliser des rapports, des manuels techniques et des manuels des fabricants pour réviser les machines et améliorer le matériel conformément aux normes de l'industrie et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4602.04 Utiliser des schémas et des diagrammes afin d'assembler, d'entretenir, de réparer et de dépanner les systèmes de transmission d'énergie par fluide conformément aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4603.0 Utiliser Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés

Objectif Général De Rendement

Utiliser des outils à main et motorisés, notamment des outils de fixation, des outils à main, des outils de coupe de métaux, des instruments de mesure, des outils motorisés portatifs, des outils de choc et des outils à cartouches.

Compétences

4603.01 Utiliser des outils de fixation tels des douilles, des clés, des multiplicateurs de couple et des clés dynamométriques manuelles ou hydrauliques pour installer, entretenir et réparer des machines en suivant la séquence de serrage établie, et maintenir ces outils en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant, aux tableaux de couples et de serrage et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4603.02 Utiliser des outils à main tels des tournevis, des ciseaux, des marteaux, des poinçons, des pinces, des leviers et des grattoirs de manière sécuritaire et efficace pour installer, entretenir et réparer des machines, et maintenir ces outils en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4603.03 Utiliser des outils de coupe de métaux tels des limes, des scies à main, des perceuses, des ponceuses et des burins électriques, des alésoirs, des outils à tarauder, des mandrins porte-taraud, des matrices et des pinces à couper pour fabriquer et former des composants, et maintenir ces outils en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4603.04 Utiliser des instruments de mesure tels des rubans à mesurer, des règles, des fils à plomb et des équerres pour mesurer et aligner des composants et maintenir ces instruments en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4603.05 Utiliser des outils motorisés portatifs tels des cisailles, des perceuses magnétiques, des meuleuses et des fraiseuses à main et les maintenir en bon état de fonctionnement, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4603.06 **Utiliser des outils de choc et des outils à cartouches** de façon sécuritaire et efficace et les maintenir en bon état de fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant, aux politiques de l'entreprise et aux lois gouvernementales.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4604.0 Utiliser Des Machines-Outils

Objectif Général De Rendement

Utiliser et installer des machines-outils en recourant à l'information contenue dans les tableaux et les spécifications ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe des filets, au perçage et au taraudage, en appliquant des formules et des calculs liés au métier, en utilisant des perceuses sur socle, des perceuses radiales et des scies à ébouter et à ruban, en effectuant des travaux de tournage et de fraisage et en utilisant des accessoires pour machines-outils et du matériel de fabrication.

Compétences

4604.01 Recourir à l'information contenue dans les tableaux et les spécifications ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe des filets, au perçage et au taraudage pour régler les machines-outils en vue d'effectuer divers travaux et utiliser, au besoin, des mesures impériales et métriques et faire des calculs avec celles-ci.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4604.02 Appliquer des formules et des calculs liés au métier pour usiner, ajuster, préparer, disposer, aligner et établir des rapports d'engrenages conformément aux dessins techniques et aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4604.03 Utiliser des perceuses sur socle ou des perceuses radiales dotées de brides, des étaux, des gabarits et des équerres pour perforeur, aléser, tarauder et fraiser en installant les machines et en employant des forêts et des alésoirs en acier à coupe rapide et en carbure selon les spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4604.04 Utiliser des scies à ébouter et à ruban en employant les lames et les refroidisseurs requis, en réglant la vitesse et l'avance et en préparant les scies à ébouter conformément aux spécifications des dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4604.05 Effectuer des travaux de tournage tels le tournage, l'alésage, le surfacage, le filetage, la coupe en biseau, le moletage, le meulage et le façonnage en préparant un tour et en coupant à l'aide de pointes en acier à coupe rapide et en carbure selon une tolérance de plus ou moins 0,002 po ou selon la tolérance recommandée et les spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4604.06 Effectuer des travaux de fraisage tel le rainurage, le surfaçage, l'alésage et la taille de rainures de clavette, en préparant la machine et en utilisant des pointes en acier à coupe rapide et en carbure selon une tolérance de plus ou moins 0,002 po ou selon la tolérance recommandée et les spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4604.07 Utiliser des accessoires pour machines-outils tels des diviseurs, des accessoires de tournage conique, des mandrins autocentreurs et des plateaux à quatre mors, des mandrins magnétiques, des plateaux de montage, des rectifieuses planes, des accessoires de rectification de meule, des forêts et des accessoires d'affûtage d'outil en les préparant et en les faisant fonctionner conformément aux spécifications des dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4604.08 Utiliser du matériel de fabrication tel des presses (p. ex., freins, cintreuses, cisailles-poinçonneuses, cisailles, cylindres et poinçons) en le préparant et en le faisant fonctionner conformément aux spécifications des dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4605.0 Utiliser Des Instruments De Mesure De Précision

Objectif Général De Rendement

Utiliser des instruments de mesure de précision, notamment des micromètres internes et externes, des verniers, des instruments d'alignement de précision et d'autres instruments de mesure de précision, utiliser des instruments et du matériel de mesure et d'essai et établir des repères et des emplacements de changement de direction.

Compétences

4605.01 Utiliser des micromètres internes et externes, y compris effectuer des réglages et des étalonnages mineurs, en prenant des mesures linéaires et en prenant des lectures en mesures impériales et métriques selon une précision de plus ou moins 0,0005 po ou l'équivalent métrique.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4605.02 Utiliser des verniers en faisant des réglages mineurs, en prenant des mesures intérieures et extérieures selon une précision de plus ou moins 0,001 po, en convertissant des mesures linéaires à l'aide d'un pied à coulisse et d'un calibre de hauteur à vernier selon une précision de plus ou moins 0,001 po et en prenant la lecture au compas selon une précision de plus ou moins 0,001 po.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4605.03 Utiliser des instruments d'alignement de précision tels des instruments au laser, des indicateurs à cadran, des niveaux de précision et des niveaux optiques afin d'aligner des coupleurs de machines et de composants selon les tolérances prescrites.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4605.04 Utiliser d'autres instruments de mesure de précision tels des supports en V, des cales étalons, des marbres et des équerres pour mettre en place, calculer la valeur des angles, vérifier la précision des mesures et comparer et convertir des mesures selon les normes de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4605.05 Utiliser des instruments et du matériel de mesure et d'essai tels des voltmètres, des ampèremètres et des mégamètres selon les normes d'inspection de diagnostic des systèmes de gestion.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4605.06 **Établir des repères et des emplacements de changement de direction** à l'aide de tiges, de rubans et de balances de précision en utilisant des théodolites pour convertir les lignes et tourner les angles, comme des lignes horizontales et verticales, en degrés, minutes et secondes selon les spécifications de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4606.0 Utiliser Des Matériaux Et Des Dispositifs De Fixation

Objectif Général De Rendement

Utiliser des matériaux en métal ferreux et non ferreux, des matériaux en alliage spécial et des matériaux non métalliques, choisir un système de filetage et installer des dispositifs de fixation conformément aux spécifications des fabricants et aux normes de l'industrie.

Compétences

4606.01 Utiliser des matériaux en métal ferreux et non ferreux et en alliage spécial, y compris des matériaux en acier inoxydable, pour fabriquer des composants de précision à partir de dessins et de croquis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4606.02 Utiliser des matériaux non métalliques comme le nylon, le caoutchouc et le plastique pour fabriquer des composants à partir de dessins et de croquis à l'aide d'outils spécialisés permettant de mettre en place, de couper ou d'usiner des matériaux non métalliques selon les spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4606.03 Choisir un système de filetage de vis UNF, américain, NPT, Acme et métrique, à un ou plusieurs filets et à rotation vers la droite ou la gauche conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4606.04 Installer des dispositifs de fixation tels des boulons, des écrous, des vis, des goujons, des rivets, des circlips et des dispositifs de fixation chimiques conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4607.0 Utiliser Des Lubrifiants

Objectif Général De Rendement

Se protéger et protéger les autres en adoptant des habitudes de travail sécuritaires, en ayant recours aux procédures de verrouillage et de neutralisation des machines et du matériel, en portant, en ajustant et en entretenant des vêtements et du matériel de protection individuelle, en se conformant aux consignes de sécurité relatives aux espaces clos, en suivant les consignes de premiers soins de l'entreprise, en utilisant des techniques de prévention des incendies et en exécutant tous les travaux conformément aux normes de sécurité et de bon entretien des lieux de travail de l'entreprise.

Compétences

4607.01 Déterminer les caractéristiques et la composition des lubrifiants à partir de tableaux et de normes, à des fins d'utilisation dans des conditions spécifiques, conformément aux recommandations du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4607.02 Utiliser des huiles et des graisses afin de réduire la friction et l'usure, de refroidir les pièces mobiles, de prévenir la corrosion et d'empêcher le contact avec la poussière et d'autres contaminants, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4607.03 Utiliser des lubrifiants spéciaux aux fins d'application dans des conditions de températures extrêmement élevées ou basses ou de pressions extrêmes, ou pour des charges élevées, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4607.04 Installer, entretenir et réparer des systèmes de graissage des machines et des installations d'usine, y compris des pompes, des indicateurs de débit, des injecteurs et du matériel de mesure et de distribution, et mettre en place tous les conduits et raccords conformément aux dessins et aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4607.05 Manipuler et entreposer tous les lubrifiants et toutes les graisses conformément aux lois régissant la sécurité et la protection de l'environnement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4608.0 Arrimer Et Lever Des Charges

Objectif Général De Rendement

Arrimer et lever des charges en planifiant les opérations de levage, en utilisant et en inspectant le matériel d'arrimage et de levage, en utilisant des signaux manuels et radio courants et en utilisant du matériel de levage manuel ou motorisé.

Compétences

4608.01 Planifier les opérations de levage en évaluant les caractéristiques des charges telles leurs dimensions et leur forme, en déterminant leur poids et leur centre de gravité, en déplaçant les obstacles, en éliminant les dangers et en consultant les tableaux de charge conformément aux règlements du gouvernement, aux manuels d'arrimage de charges, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4608.02 Utiliser du matériel d'arrimage et de levage tel des cordes, des câbles textiles, des câbles métalliques, des élingues, des cosses, des manilles, des palonniers, des chaînes, des crochets, des treuils, des palans à corde et des crics, en choisissant et en employant le matériel approprié conformément aux règlements du gouvernement, aux manuels d'arrimage de charges, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4608.03 Inspecter le matériel d'arrimage et de levage en consultant les normes de mise en service et en s'assurant qu'il satisfait à celles-ci conformément aux règlements du gouvernement, aux manuels d'arrimage de charges, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4608.04 Utiliser des signaux manuels et (ou) radios courants pour transmettre des directives et des instructions aux collègues de travail et aux opérateurs de matériel en s'assurant que l'arrimage et le levage sont effectués de façon sécuritaire, conformément aux règlements sur la sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4608.05 Utiliser du matériel de levage manuel ou motorisé tel que des flèches, des chevalets, des treuils à pont roulant, des crics, des chariots élévateurs, des pièces de fixation et des plates-formes élévatrices motorisées conformément aux règlements sur la sécurité, aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4609.0 Installer Et Entretien Des Systèmes De Manutention Des Matériaux

Objectif Général De Rendement

Installer, aligner et entretenir des systèmes de manutention des matériaux, y compris installer, aligner et entretenir des transporteurs, installer et entretenir des composants de transporteurs, raccorder des courroies de transporteurs, vérifier le centrage des tendeurs et des poulies, inspecter et entretenir des ponts roulants, des palans suspendus et des systèmes monorails et installer et entretenir des appareils de robinetterie de systèmes de manutention de matériaux ainsi que la tuyauterie et les conduits de systèmes de manutention de matériaux conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise..

Compétences

4609.01 Installer, aligner et entretenir des transporteurs, y compris des courroies, des rouleaux, des godets, des chaînes, des goulottes, des écrans, des vis et des systèmes pneumatiques, afin de s'assurer que l'installation et l'entretien sont conformes aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4609.02 Installer et entretenir des composants de transporteurs tels des courroies, des chaînes, des pignons, des poulies, des tendeurs, des grattoirs, des vibrateurs, des pièces d'habillage et des systèmes de déchargement en réglant et en centrant des transporteurs conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4609.03 Raccorder des courroies de transporteurs en recourant, entre autres, à des pièces de fixation en métal, à des plaques de fixation, à des dispositifs de fixation à deux plaques et à la vulcanisation conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4609.04 Vérifier le centrage des tendeurs et des poulies après avoir raccordé une courroie ou installé une pièce et procéder au réglage conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4609.05 Inspecter et entretenir des ponts roulants, des palans suspendus et des systèmes monorails en vérifiant les roues, les chariots, l'alignement, le centrage, les crochets, les poulies, les câbles métalliques, les chaînes et les freins, en effectuant des essais de charge et en consignnant les résultats conformément aux lois régissant la sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4609.06 Installer et entretenir des appareils de robinetterie de systèmes de manutention des matériaux tels des tournants sphériques, des robinets à papillon, des clapets antiretour, des robinets à boisseau, des robinets-vannes, des robinets à soupape, des robinets à tournant conique et des robinets à pointeau, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4609.07 Installer et entretenir la tuyauterie et les conduits de systèmes de manutention de matériaux, y compris des brides, des raccords, des colliers et des dispositifs de suspension, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4610.0 Installer Et Entretien Des Systèmes De Transmission D'énergie

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des systèmes de transmission d'énergie en déterminant les rapports d'engrenages, la puissance requise et les vitesses finales, en installant, en alignant et en entretenant des courroies et des composants de systèmes de transmission d'énergie et des coupleurs et en installant et en entretenant des clavettes, des cannelures, des bagues et des coussinets coniques conformément aux spécifications du fabricant.

Compétences

4610.01 Déterminer les rapports d'engrenages, la puissance requise et les vitesses finales des systèmes de transmission d'énergie à l'aide de formules de calcul, de tableaux et de spécifications afin d'assurer une installation et un alignement appropriés conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4610.02 Installer, aligner et entretenir des courroies de systèmes de transmission d'énergie, y compris des courroies plates, des courroies de distribution, des courroies trapézoïdales, des poulies et des chaînes, en calculant la tension des courroies et des chaînes et en vérifiant et en réglant l'alignement après l'installation, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4610.03 Installer, aligner et entretenir des composants de systèmes de transmission d'énergie tels des arbres, des démultiplicateurs de vitesse, des engrenages, des freins, des embrayages, des vis à billes, des engrenages à démultiplicateur harmonique, des cames et des galets suiveurs à l'aide d'outils courants et spéciaux, afin de s'assurer que l'installation et le fonctionnement sont conformes aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4610.04 Installer, aligner et entretenir des coupleurs, y compris des coupleurs mécaniques, magnétiques, hydrauliques et centrifuges, à l'aide d'outils spéciaux afin de s'assurer que l'installation et le fonctionnement sont conformes aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4610.05 Installer et entretenir des clavettes, des cannelures, des bagues et des coussinets coniques à l'aide d'outils courants et spéciaux (p. ex., des broches et des extracteurs) conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4611.0 Installer Et Entretien Des Compresseurs

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des compresseurs, y compris des compresseurs rotatifs et à piston, des filtres principaux, des refroidisseurs, des séparateurs et des réservoirs, et installer, entretenir et réparer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage, et installer, entretenir et inspecter des déshydrateurs et des refroidisseurs conformément aux spécifications du fabricant, aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

Compétences

4611.01 Installer et entretenir des compresseurs rotatifs et à piston en vérifiant le sens du débit et la disponibilité de l'alimentation, les prises d'air, les dispositifs hydrauliques, l'eau, le drainage, la ventilation et les interfaces, et en remplaçant les soupapes d'admission, d'évacuation, de décharge et de sûreté, les clapets antiretour, les robinets d'extraction, les séparateurs d'huile, les régulateurs de pression, les régulateurs thermostatiques, les bouchons fusibles et les refroidisseurs intermédiaires et de sortie usés ou défectueux conformément aux spécifications du fabricant, aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4611.02 Installer et entretenir des filtres principaux et des refroidisseurs en vérifiant, en remplaçant et en entretenant des éléments filtrants, des tubes, des joints d'étanchéité, des refroidisseurs à passage unique et à passages multiples et des échangeurs de chaleur conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4611.03 Installer et entretenir des séparateurs et des réservoirs en vérifiant, en remplaçant et en entretenant des clapets antiretour et d'amortissement, des robinets de vidange et d'isolement, des soupapes de dérivation, des manomètres, des dispositifs de dérivation et des systèmes de tuyauterie conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4611.04 Installer, entretenir et réparer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage en vérifiant, en remplaçant et en entretenant des dispositifs de délestage, des diaphragmes, des ressorts, des soupapes, des joints, de la tringlerie de commande et des dispositifs de graissage conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4611.05 Installer, entretenir et inspecter des déshydrateurs et des refroidisseurs en effectuant des essais de fuite, en purgeant et en rechargeant des systèmes, en installant des régulateurs de pression, en dépannant à l'aide d'indicateurs et en manipulant et en entreposant de façon sécuritaire les liquides et les gaz conformément aux spécifications du fabricant, aux règlements du gouvernement et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4612.0 Installer Et Entretien Des Pompes

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des pompes, y compris des pompes hydrodynamiques (non volumétriques), installer, entretenir et réparer des composants de pompes hydrodynamiques, des pompes hydrostatiques (volumétriques) et des composants de pompes hydrostatiques.

Compétences

4612.01 Installer et entretenir des pompes hydrodynamiques telles des pompes axiales, centrifuges et des pompes hélicocentrifuges, en les vérifiant, en les remplaçant et en les réparant conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4612.02 Installer, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrodynamiques tels des turbines, des boîtiers, des bagues d'usure, des arbres, des manchons d'arbre, des garnitures et des joints, en vérifiant et en remplaçant ces composants conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4612.03 **Installer, entretenir et réparer des pompes hydrostatiques** telles des pompes à engrenages, à aube, à piston, à diaphragme et à vis en les vérifiant, en les entretenant et en les remplaçant conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4612.04 **Inspecter, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrostatiques** tels des vannes, des rotors, des pistons, des cylindres, des plateaux oscillants, des diaphragmes et des joints, en vérifiant, en entretenant et en remplaçant ces composants conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4613.0 Installer, Mettre En Service Et Entretien Des Moteurs Principaux Et Des Machines

Objectif Général De Rendement

Installer, mettre en service et entretenir des moteurs principaux et des machines en mettant en place et en préparant la base ou la fondation, en installant des moteurs principaux, en mettant à niveau et en alignant des machines, en fixant des machines, en procédant à une vérification finale des moteurs principaux et des machines, en mettant en marche et en vérifiant le fonctionnement des moteurs principaux et du matériel auxiliaire, en consignat la « signature » caractéristique des machines et en entretenant et en réparant des moteurs principaux..

Compétences

4613.01 Mettre en place et préparer la base ou la fondation en localisant des lignes médianes, des lignes de référence, des points de référence et des repères, en sélectionnant et en installant des points d'ancrage à l'aide de produits chimiques et de ciment expansif, en revérifiant les dimensions de la base ou de la fondation et l'emplacement des boulons et en assurant la conformité aux dessins, aux plans, au devis des travaux et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4613.02 Installer des moteurs principaux en recourant à des procédures de levage et de déplacement sécuritaires pour assurer l'installation sur la base, en vérifiant que la base et les supports sont propres et ne présentent pas d'ébarbures, en maintenant le jeu spécifié entre les dispositifs d'accouplement et en vérifiant l'alignement des composants conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4613.03 Mettre à niveau et aligner des machines en vérifiant l'appui des supports à l'aide d'un ordinateur, d'un dispositif à laser, d'instruments optiques, d'un cadran inversé ou d'une corde de piano, en vérifiant et en réglant la tension exercée sur les tuyaux en tenant compte de la dilatation thermique, en mettant à niveau la base ou les composants à l'aide de cales, de crics, de boulons, de coins, de plaquettes et de vérins hydrauliques conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins techniques et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4613.04 Fixer des machines à l'aide d'éléments d'ancrage, de boulons, de pièces de fixation, de coulis de ciment et de résine époxyde conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4613.05 Procéder à une vérification finale des moteurs principaux et des machines en s'assurant que toutes les conduites sont dégagées, en vérifiant et en réglant les systèmes de graissage auxiliaires et les dispositifs de refroidissement de l'eau afin d'en assurer le bon fonctionnement, en repérant et en réparant les fuites, en s'assurant que les dispositifs de sécurité et de verrouillage et les soupapes de sûreté sont installés correctement et fonctionnent bien et en vidangeant et en amorçant le système, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4613.06 Mettre en marche et vérifier le fonctionnement des moteurs principaux et du matériel auxiliaire conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4613.07 Consigner la « signature » caractéristique des machines à l'aide d'instruments de mesure des vibrations et noter les lectures.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4613.08

Entretien et réparer des moteurs principaux tels des moteurs à combustion interne, des moteurs électriques et des moteurs à turbine, en installant des régulateurs mécaniques, hydrauliques et électroniques, en entretenant des systèmes de graissage auxiliaires, en équilibrant des pièces de rotation critiques, en réparant et en remplaçant des soupapes d'admission et d'échappement et les sièges de ces soupapes, des clapets d'aspiration de vapeur, de gaz et des moteurs à turbine, et des soupapes de déclenchement de survitesse, en vérifiant et en entretenant des systèmes d'alimentation de carburant, des filtres, des pompes, des injecteurs, des dispositifs de démarrage à distance, des batteries, des réservoirs d'air, des démarreurs et des alternateurs, en mettant des surfaces en contact pour en vérifier le gauchissement, en usinant des alésages et des chemises de cylindres, en réglant des soupapes d'admission et d'échappement, ainsi que le calage, conformément aux spécifications du fabricant, aux schémas et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4614.0 Souder Et Joindre Par Brasage Fort Et Tendre

Objectif Général De Rendement

Souder et joindre par brasage fort et tendre en préparant le soudage, en installant et en utilisant du matériel de soudage à l'arc, de soudage, d'enrobage et de coupage au gaz, en lisant, en interprétant et en utilisant tous les symboles et toutes les instructions ayant trait au soudage, en fabriquant des matériaux et en utilisant un four ou une flamme pour traiter thermiquement des métaux et des alliages ou en éliminer les tensions internes conformément aux normes et aux spécifications de soudage..

Compétences

4614.01 Préparer le soudage en nettoyant, en meulant et en préparant les matériaux ferreux et non ferreux et en choisissant la méthode de soudage appropriée selon le type de métal de manière à préparer le matériau à souder conformément aux normes et aux spécifications de soudage appropriées.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4614.02 Installer et utiliser du matériel de soudage à l'arc tel du matériel de soudage à l'arc avec électrode, à l'arc sous gaz avec fil plein et à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, en assemblant les éléments fusibles, les machines et le matériel connexe, en s'assurant qu'il est en état de fonctionner et en mettant en place le matériel de soudage et les matériaux à souder afin de produire des soudures qui passeront l'inspection visuelle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4614.03 Installer et utiliser du matériel de soudage, d'enrobage et de coupage au gaz pour effectuer notamment du soudage par fusion, du soudage par projection, du soudage oxyacétylénique et du soudage au jet de plasma afin de produire des coupes nettes sans scories ni distorsion causées par la chaleur, ainsi que des soudures et des brasages forts et tendres qui passeront l'inspection visuelle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4614.04 Utiliser les symboles et les instructions ayant trait au soudage et à la fabrication sur les dessins et les spécifications de soudage de manière que les soudures soient faites selon les spécifications appropriées.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4614.05 Fabriquer des matériaux en mettant en place et en assemblant des composants et en les soudant en position par point, afin que la distorsion de soudage soit réduite au minimum durant le soudage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4614.06 Utiliser un four ou une flamme pour traiter thermiquement des métaux et des alliages ou en éliminer les tensions internes en vérifiant les changements de couleur à partir de tableaux de couleurs et en les refroidissant à l'air, à l'huile et à l'eau pour des applications spécifiques, conformément aux spécifications du fabricant, aux dessins et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4615.0 Installer Et Entretien Des Paliers, Des Joints D'étanchéité Et Des Garnitures

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des paliers lisses et des paliers à douille, des logements de palier et d'autres types de palier, inspecter des paliers, installer des joints statiques, dynamiques et rotatifs, appliquer des scellants chimiques et installer et enlever des garnitures conformément aux spécifications du fabricant.

Compétences

4615.01 Installer et entretenir des paliers lisses et des paliers à douille tels des paliers à coussinet-douille, des paliers radiaux, des douilles à bille et des supports axiaux en appliquant du bleu à tracer, et en raclant et en usinant afin d'obtenir le jeu et les tolérances voulus, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4615.02 Installer et entretenir des logements de palier pour des applications spécifiques, y compris pour des paliers flottants, des paliers lisses, des paliers à bride et des roulements coupés, et utiliser des cales conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4615.03 Installer et entretenir d'autres types de palier, y compris des paliers à roulement, des paliers radiaux, des supports axiaux, des paliers à billes, des paliers à rouleaux, des paliers coniques, des paliers sphériques, des paliers autoalignant, des douilles à billes, des paliers à aiguilles et des roulements coupés, en recourant à des fours à pallier, des chauffe-paliers à induction, des unités de démagnétisation, des bains d'huile chaude, des presses à mandriner, des extracteurs de roulements et des vérins hydrauliques conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4615.04 Inspecter des paliers en vérifiant l'usure, le jeu et les défauts tels l'écaillage, l'effet Brinnell, les rayures et les fissures conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4615.05 Installer des joints statiques, dynamiques et rotatifs tels des joints plats, des joints toriques, des joints à labyrinthe, des joints magnétiques de logement de palier, des joints mécaniques et des joints étanches aux gaz, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4615.06 Appliquer des scellants chimiques, y compris des matériaux d'étanchéité liquides et des filtres en plastique ou en métal liquide pour des dispositifs statiques ou dynamiques, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4615.07 Installer et enlever des garnitures dans le cadre d'applications spécifiques en les mesurant et en les découpant, au besoin, et en les posant de façon sécuritaire, sans les endommager, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4616.0 Installer Et Entretien Des Ventilateurs Et Des Soufflantes

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes en installant et en entretenant des ventilateurs et des soufflantes monoétagés et multiétagés, en entretenant et en dépannant des composants de ventilateurs et de soufflantes monoétagés et multiétagés, en détectant des problèmes de débit d'air et en équilibrant le débit d'air, et en dépannant des systèmes en vérifiant les dispositifs de commande et en remplaçant ceux qui sont usés ou défectueux.

Compétences

4616.01 Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes monoétagés et multiétagés, de types axiaux, centrifuges, hélicoïdaux, etc., aux fins de ventilation, de manipulation de matériaux, de collecte de poussière humide et sèche, de convection d'air forcée, de distribution d'air et d'utilisation avec des tours de refroidissement, en assurant l'installation appropriée de l'unité de commande et le bon alignement, conformément aux normes prescrites et aux dessins techniques.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4616.02 **Entretien et dépanner des composants de ventilateurs et de soufflantes monoétagés et multiétagés** en vérifiant le jeu et l'équilibrage des roues et des rotors, en entretenant les systèmes de distribution d'huile, de graissage et de refroidissement des roulements, en vérifiant et en remplaçant les roulements, les filtres et les secoueurs et en entretenant les supports et les pièces de fixation conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements du gouvernement.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4616.03 **Dépanner des systèmes et équilibrer le débit d'air** en se basant sur la capacité des systèmes et sur la demande et en recourant notamment à une inspection visuelle, à des indicateurs de débit d'air et à des analyses des vibrations conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements gouvernementaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4616.04 **Dépanner des systèmes en inspectant les dispositifs de commande et en remplaçant ceux qui sont usés ou défectueux** tels que des tringleries d'évent électriques, électroniques et thermiques, en inspectant et en entretenant des commandes à solénoïde, des indicateurs de débit d'air, des vacuomètres et des manomètres, conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.0 Installer Et Entretien Des Systèmes De Transmission D'énergie Par Fluide

Objectif Général De Rendement

REMARQUE : Cet ensemble de compétences s'applique à la fois aux systèmes hydrauliques et pneumatiques. Un apprenti ou une apprentie peut acquérir cet ensemble de compétences avec de l'expérience de travail avec l'un ou l'autre de ces types de systèmes.

Installer et entretenir des systèmes de transmission d'énergie par fluide en appliquant des formules de calcul et des principes de transmission d'énergie par fluide, en installant et en entretenant des appareils de robinetterie de commande, en installant et en entretenant des dispositifs de régulation, en choisissant et en remplaçant des fluides, en installant, en mettant en service, en entretenant et en réparant des systèmes de transmission d'énergie par fluide et les circuits connexes, en installant et en entretenant des filtres, des crépines et le matériel décontaminant connexe, en mettant en place, en installant et en entretenant les conduites de fluide, en installant et en entretenant des actionneurs linéaires et rotatifs, en installant et en réglant des régulateurs à action proportionnelle variable, en installant, en entretenant et en réglant des systèmes de régulation à action proportionnelle à servocommande et en dépannant des systèmes de transmission d'énergie par fluide.

Compétences

4617.01 Appliquer les formules de calcul et les principes de transmission d'énergie par fluide de Boyle, de Charles, de Pascal et de Bernoulli pour déterminer la force, le poids, la masse, la friction, le débit, la pression et l'énergie au moment de l'installation et de l'entretien des systèmes de transmission d'énergie par fluide, conformément aux théories scientifiques reconnues.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4617.02 Installer et entretenir des appareils de robinetterie de commande tels des distributeurs à tiroir ou à clapet qui régissent la pression, séquentent les opérations ou déchargent les systèmes, ainsi que des dispositifs de distribution, y compris à tiroir cylindrique, à clapet et rotatifs en recourant aux configurations de port appropriées et à divers dispositifs de commande manuels, mécaniques, électriques et à pilote, en installant des soupapes de commande de débit aux emplacements appropriés, en mesurant le débit d'entrée et de sortie et en tenant compte des écarts de pression et de température conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.03 Installer et entretenir des dispositifs de régulation en réglant des filtres à pression afin d'évacuer l'humidité et les lubrifiants, en utilisant des huiles et en réglant leur débit conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.04 Choisir et remplacer des fluides tels que des fluides à base de pétrole, des fluides résistants au feu et des fluides synthétiques, pour des applications spécifiques, en vérifiant et en remplaçant ceux-ci, au besoin conformément aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.05 **Installer, mettre en service, entretenir et réparer des systèmes de transmission d'énergie par fluide et les circuits connexes**, y compris des accumulateurs, et s'assurer d'en purger l'air et l'huile conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.06 **Installer et entretenir des filtres, des crépines et le matériel décontaminant connexe** afin de s'assurer que les systèmes de transmission d'énergie par fluide sont propres et exempts de contaminants, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.07 **Mettre en place, installer et entretenir des conduites de fluide** tels des tuyaux, des tubes, des tuyaux flexibles, des raccords, des supports, des joints de dilatation et de l'isolant en vérifiant et en remplaçant les pièces usées ou défectueuses pour s'assurer que les systèmes de transmission d'énergie par fluide sont efficaces, étanches et propres, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.08 Installer et entretenir des actionneurs linéaires et rotatifs, y compris des actionneurs à simple et à double effet, des actionneurs à simple et à double tige, des joints d'étanchéité, des garnitures, des joints calotte, des joints toriques, des moteurs à pistons, des moteurs à palettes, des moteurs à engrenages, des lobes et des diaphragmes, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.09 Installer et régler des régulateurs à action proportionnelle variable, y compris des régulateurs directionnels, des régulateurs de débit et de pression, des potentiomètres et des commutateurs de proximité, conformément aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.10 Installer, entretenir et régler des systèmes de régulation à action proportionnelle à servocommande conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4617.11 **Dépanner des systèmes de transmission d'énergie par fluide**, y compris en ce qui a trait à la pression et au fonctionnement des systèmes, des appareils de robinetterie, des filtres et des commandes électriques et électroniques, en procédant par élimination selon une séquence logique et en utilisant des instruments de mesure appropriés conformément aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4618.0 Effectuer L'entretien Préventif Et Prédicatif

Objectif Général De Rendement

Effectuer l'entretien préventif et prédictif en utilisant et en entretenant du matériel de mesure des vibrations et d'équilibrage fixe et portatif, en choisissant et en utilisant divers types de matériel d'essai non destructif, en utilisant des ordinateurs et des logiciels pour l'entretien, en utilisant et en entretenant des instruments de mesure du bruit, des instruments de contrôle de la température et de la pression et des instruments à fibres optiques conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements du gouvernement..

Compétences

4618.01 Utiliser et entretenir du matériel de mesure des vibrations et d'équilibrage fixe et portatif en prenant la lecture de vitesse, de fréquence, d'amplitude aux appareils de contrôle, en interprétant ces données et en établissant et en consignait la « signature » caractéristique des machines.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

4618.02 Choisir et utiliser divers types de matériel d'essai non destructif et recourir, entre autres, au ressuage, à la méthode Magnaflux, aux ultrasons, aux essais fluoroscopiques et à l'analyse des huiles usées conformément aux spécifications du fabricant et aux règlements gouvernementaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4618.03 Utiliser des ordinateurs et des logiciels pour l'entretien pour gérer, consigner, programmer et faire le suivi des tâches d'entretien préventif et prédictif conformément aux spécifications du fabricant et aux normes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4618.04 Utiliser et entretenir des instruments de mesure du bruit pour repérer et prévenir des problèmes mécaniques et électriques et des défaillances des systèmes de transmission d'énergie par fluide.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

4618.05 Utiliser et entretenir des instruments de contrôle de la température et de la pression et des instruments à fibres optiques tels des manomètres, des manomètres à tube de Bourdon, des indicateurs électroniques et des thermomètres à bilame et au mercure, en utilisant et en entretenant des instruments de mesure à fibres optiques et à infrarouges pour vérifier et remplacer les pièces usées et défectueuses, et en utilisant et en étalonnant des instruments et des appareils de mesure de précision, conformément aux normes établies et aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial

[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage

Une fois que l'apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et la validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario en appelant sans frais le 1-800-387-5656.*
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d'achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l'apprenti(e) avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l'apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l'apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l'apprentissage.

- Si l'apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l'apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu'il existe un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l'examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après la confirmation de l'apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l'examen de certification. Après avoir payé vos frais d'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d'Emploi Ontario.

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
4600.0	Se Protéger Et Protéger Les Autres	
4601.0	Communiquer	
4602.0	Utiliser Des Dessins Et Des Schémas	
4603.0	Utiliser Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés	
4604.0	Utiliser Des Machines-Outils	
4605.0	Utiliser Des Instruments De Mesure De Précision	
4606.0	Utiliser Des Matériaux Et Des Dispositifs De Fixation	
4607.0	Utiliser Des Lubrifiants	
4608.0	Arrimer Et Lever Des Charges	
4609.0	Installer Et Entretenir Des Systèmes De Manutention Des Matériaux	
4610.0	Installer Et Entretenir Des Systèmes De Transmission D'énergie	
4611.0	Installer Et Entretenir Des Compresseurs	
4612.0	Installer Et Entretenir Des Pompes	
4613.0	Installer, Mettre En Service Et Entretenir Des Moteurs Principaux Et Des Machines	
4614.0	Souder Et Joindre Par Brasage Fort Et Tendre	
4615.0	Installer Et Entretenir Des Roulements, Des Joints D'étanchéité Et Des Garnitures	
4616.0	Installer Et Entretenir Des Ventilateurs Et Des Soufflantes	
4617.0	Installer Et Entretenir Des Systèmes De Transmission D'énergie Par Fluide	
4618.0	Effectuer L'entretien Préventif Et Prédictif	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

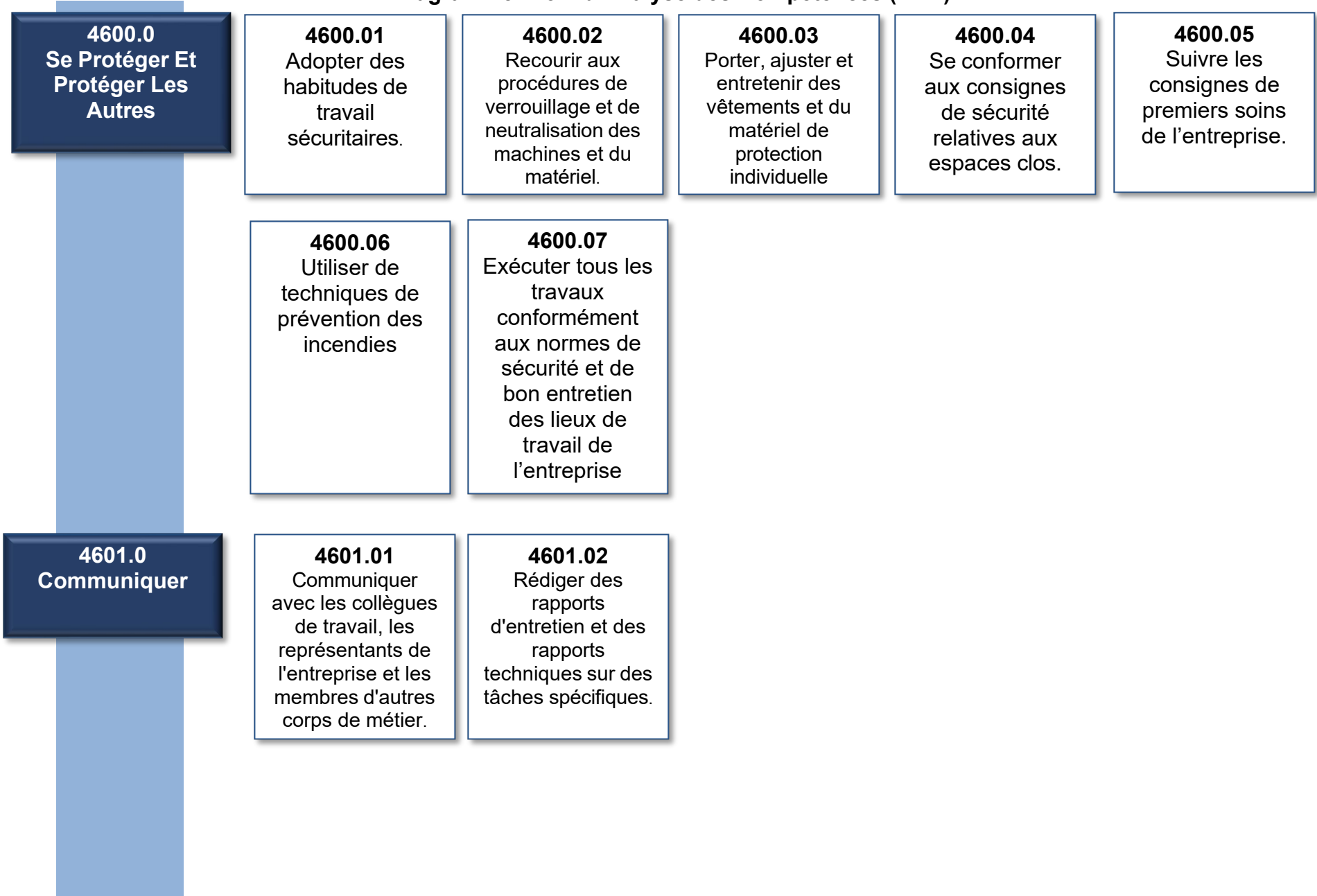
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

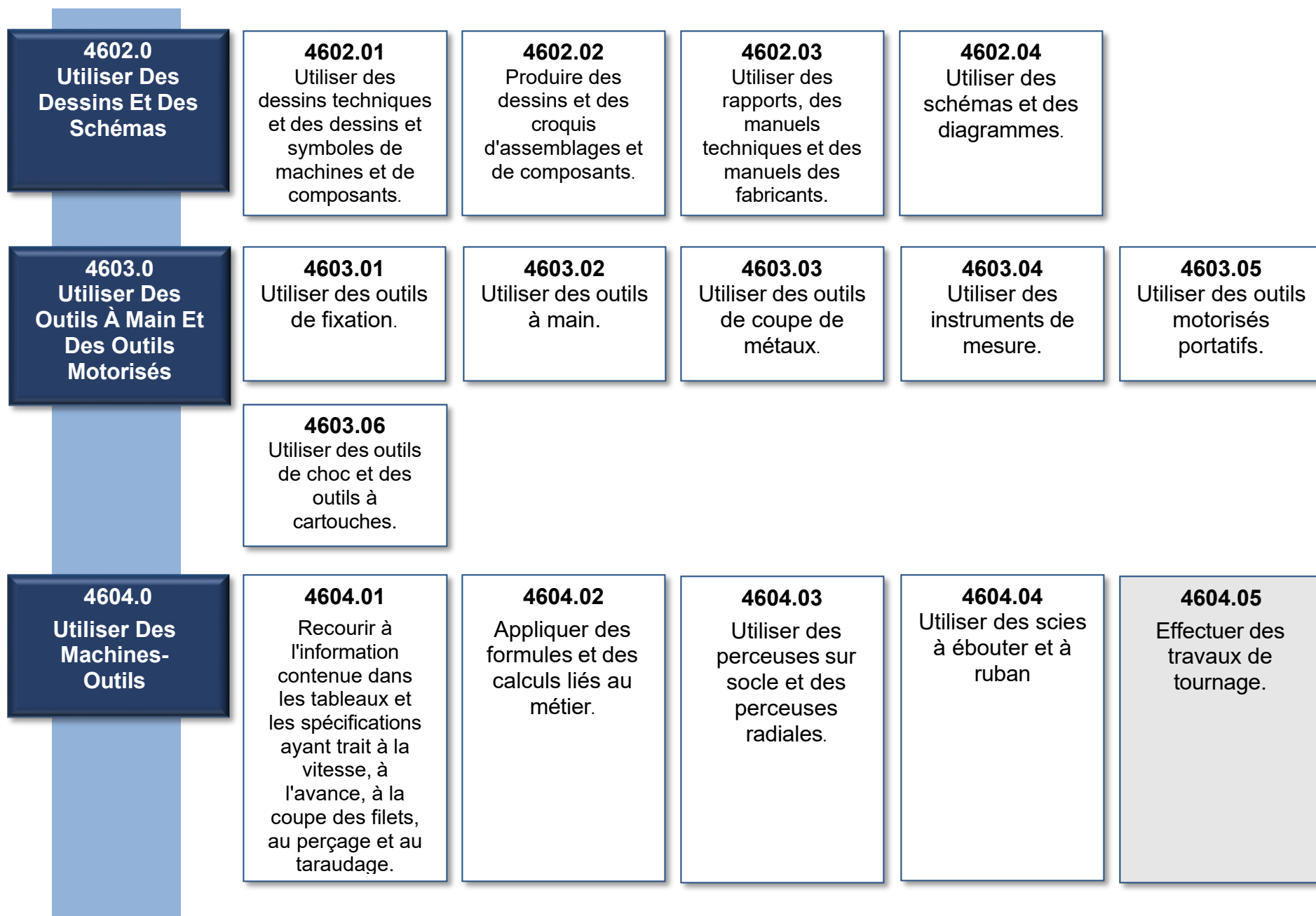
Nom de l'employé(e) _____ Signature _____ Date _____
 Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :

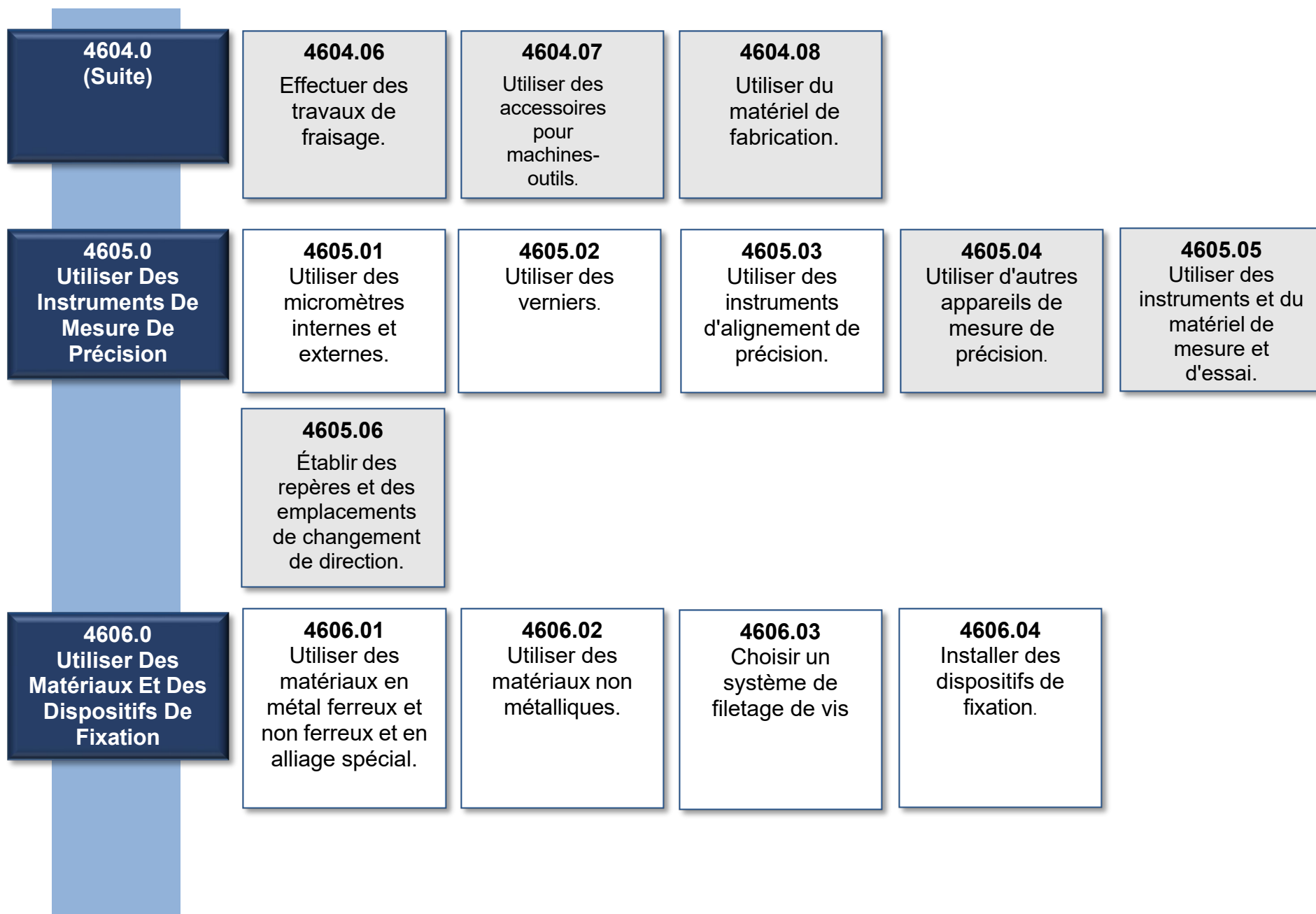
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-emploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)



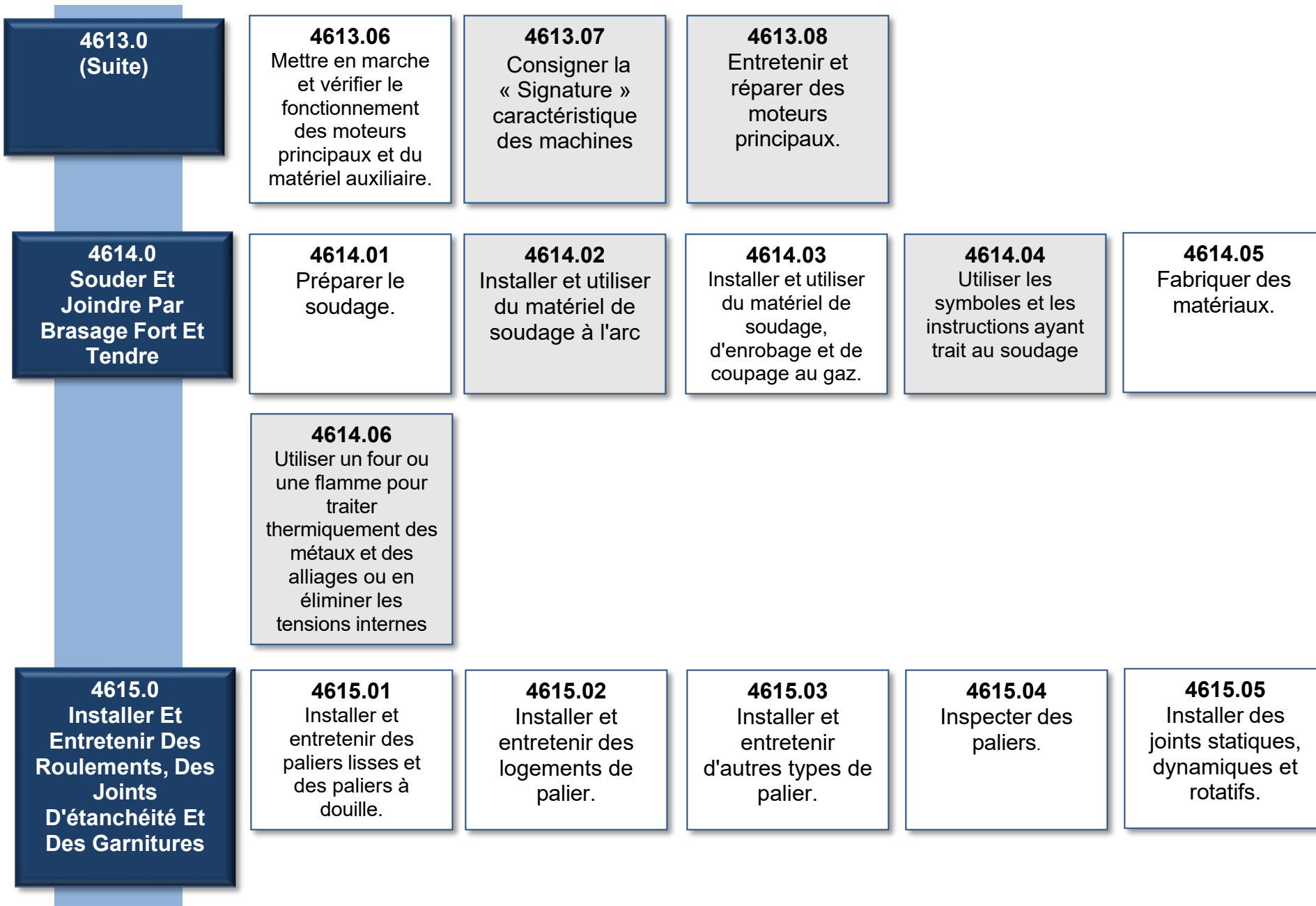




<p>4607.0 Utiliser Des Lubrifiants</p>	<p>4607.01 Déterminer les caractéristiques et la composition des lubrifiants.</p>	<p>4607.02 Utiliser des huiles et des graisses.</p>	<p>4607.03 Utiliser des lubrifiants spéciaux.</p>	<p>4607.04 Installer, entretenir et réparer des systèmes de graissage des machines et des installations d'usine.</p>	<p>4607.05 Manipuler et entreposer tous les lubrifiants et toutes les graisses.</p>
<p>4608.0 Arrimer Et Lever Des Charges</p>	<p>4608.01 Planifier les opérations de levage.</p>	<p>4608.02 Utiliser du matériel d'arrimage et de levage.</p>	<p>4608.03 Inspecter le matériel d'arrimage et de levage.</p>	<p>4608.04 Utiliser des signaux manuels et (ou) radios courants.</p>	<p>4608.05 Utiliser du matériel de levage manuel ou motorisé.</p>
<p>4609.0 Installer Et Entretien Des Systèmes De Manutention Des Matériaux</p>	<p>4609.01 Installer, aligner et entretenir des transporteurs.</p>	<p>4609.02 Installer et entretenir des composants de transporteurs.</p>	<p>4609.03 Raccorder des courroies de transporteurs.</p>	<p>4609.04 Vérifier le centrage des tendeurs et des poulies.</p>	<p>4609.05 Inspecter et entretenir des ponts roulants, des palans suspendus et des systèmes monorails.</p>
	<p>4609.06 Installer et entretenir des appareils de robinetterie de systèmes de manutention de matériaux.</p>	<p>4609.07 Installer et entretenir la tuyauterie et les conduits de systèmes de manutention de matériaux.</p>			

Profil de l'analyse des compétences : Mécanicien- Monteur Industriel (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<p>4610.0 Installer Et Entretien Des Systèmes De Transmission D'énergie</p>	<p>4610.01 Déterminer les rapports d'engrenages, la puissance requise et les vitesses finales.</p>	<p>4610.02 Installer, aligner et entretenir des courroies de systèmes de transmission d'énergie.</p>	<p>4610.03 Installer, aligner et entretenir des composants de systèmes de transmission d'énergie.</p>	<p>4610.04 Installer, aligner et entretenir des coupleurs.</p>	<p>4610.05 Installer et entretenir des clavettes, des cannelures, des bagues et des coussinets coniques.</p>
<p>4611.0 Installer Et Entretien Des Compresseurs</p>	<p>4611.01 Installer et entretenir des compresseurs rotatifs et à piston.</p>	<p>4611.02 Installer et entretenir des filtres principaux et des refroidisseurs</p>	<p>4611.03 Installer et entretenir des séparateurs et des réservoirs.</p>	<p>4611.04 Installer, entretenir et réparer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage</p>	<p>4611.05 Installer, entretenir et inspecter des déshydrateurs et des refroidisseurs.</p>
<p>4612.0 Installer Et Entretien Des Pompes</p>	<p>4612.01 Installer et entretenir des pompes hydrodynamiques.</p>	<p>4612.02 Installer, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrodynamiques.</p>	<p>4612.03 Installer, entretenir et réparer des pompes hydrostatiques.</p>	<p>4612.04 Installer, entretenir et remplacer des composants de pompes hydrostatiques.</p>	
<p>4613.0 Installer, Mettre En Service Et Entretien Des Moteurs Principaux Et Des Machines</p>	<p>4613.01 Mettre en place et préparer la base ou la fondation</p>	<p>4613.02 Installer des moteurs principaux.</p>	<p>4613.03 Mettre à niveau et aligner des machines</p>	<p>4613.04 Fixer des machines.</p>	<p>4613.05 Procéder à une vérification finale des moteurs principaux et des machines</p>



<p>4615.0 (Suite)</p>	<p>4615.06 Appliquer des scellants chimiques.</p>	<p>4615.07 Installer et enlever des garnitures.</p>			
<p>4616.0 Installer Et Entretien Des Ventilateurs Et Des Soufflantes</p>	<p>4616.01 Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes monoétagés et multiétagés</p>	<p>4616.02 Entretien et dépanner des composants de ventilateurs et de soufflantes monoétagés et multiétagés.</p>	<p>4616.03 Détecer des problèmes de débit d'air et équilibrer le débit d'air.</p>	<p>4616.04 Dépanner des systèmes en vérifiant les dispositifs de commande et en remplaçant ceux qui sont usés ou défectueux.</p>	
<p>4617.0 Installer Et Entretien Des Systèmes De Transmission D'énergie Par Fluide</p>	<p>4617.01 Appliquer les formules de calcul et les principes de transmission d'énergie par fluide.</p>	<p>4617.02 Installer et entretenir des appareils de robinetterie de commande.</p>	<p>4617.03 Installer et entretenir des dispositifs de régulation.</p>	<p>4617.04 Choisir et remplacer des fluides.</p>	<p>4617.05 Installer, mettre en service, entretenir et réparer des systèmes de transmission d'énergie par fluide et les circuits connexes.</p>
	<p>4617.06 Installer et entretenir des filtres, des crépines et le matériel décontaminant connexe.</p>	<p>4617.07 Mettre en place, installer et entretenir des conduites de fluide</p>	<p>4617.08 Installer et entretenir des actionneurs linéaires et rotatifs</p>	<p>4617.09 Installer et régler des régulateurs à action proportionnelle variable</p>	<p>4617.10 Installer, entretenir et régler des systèmes de régulation à action proportionnelle à servocommande.</p>

**4617
(Suite)**

4617.11
Dépanner des systèmes de transmission d'énergie par fluide.

**4618
Effectuer
L'entretien
Préventif Et
Prédictif**

4618.01
Utiliser et entretenir du matériel de mesure des vibrations et d'équilibrage fixe et portatif.

4618.02
Choisir et utiliser divers types de matériel d'essai non destructif.

4618.03
Utiliser des ordinateurs et des logiciels pour l'entretien.

4618.04
Utiliser et entretenir des instruments de mesure du bruit.

4618.05
Utiliser et entretenir des instruments de contrôle de la température et de la pression et des instruments à fibres optiques

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



Métiers spécialisés Ontario



Mécanicien Industriel Industrielle (De chantier)